

Étude de l'élévation d'une travée de la nef de Notre-Dame de Mantes

Par Élisabeth WALTER

Au premier coup d'œil, lorsqu'on découvre la haute silhouette de Notre-Dame de Mantes, on ne peut s'empêcher de songer à Notre-Dame de Paris. La ressemblance entre les deux édifices se retrouve-t-elle dans la conception de l'élévation de la nef? Nous le verrons au cours de notre étude.

Tout d'abord, quelques dates. Sous le règne de Louis VII, entre 1170 et 1175, les travaux de la collégiale de Mantes ont commencé, suivant de près ceux de Notre-Dame de Paris, dont la première pierre fut posée par Maurice de Sully en 1163.

Pour étudier l'élévation de la nef, nous avons choisi la cinquième travée, et plus précisément le mur septentrional, le mur méridional étant à peu près identique. Toutefois, lorsque nous trouverons une légère différence, nous la signalerons.

Lorsqu'on entre dans l'église, on est frappé par l'élégante simplicité de son architecture. Il n'y a pas de transept, et la nef est formée de sept travées droites. Cette nef se présente comme elle était lors de son achèvement en 1230.

Le vaisseau s'élève à 30 m sous voûte. Cependant, la nef de la collégiale de Mantes paraît plus élancée que celle de la cathédrale parisienne; cet effet est dû aux proportions de la nef: celle de Mantes est moins large que celle de Paris et moins longue, si bien que dès l'entrée le regard du visiteur est conduit jusqu'aux voûtes.

Quel est le système de voûtement employé dans le vaisseau central de la nef? En effet avant d'étudier l'élévation de la nef, il faut en examiner le voûtement, car l'un dépend de l'autre.

Cette communication, proposée sous ce format par le site *Mantes histoire*, fut présentée lors de la séance des Amis du Mantois du 26/10/1971, puis publiée sous cette référence:

WALTER (Élisabeth), *Étude de l'élévation d'une travée de la nef de Notre-Dame de Mantes*. Le Mantois 22 — 1971: Bulletin de la Société «Les Amis du Mantois» (nouvelle série). Mantes-la-Ville, Imprimerie Mantaïse, 3^e trim. 1971, p. 21-26.

En étudiant le plan de l'édifice, on remarque trois voûtes sexpartites embrassant chacune deux travées. Qu'est-ce qu'une voûte sexpartite? Il s'agit d'une voûte d'ogives sur plan carré renforcée par une ogive supplémentaire (appelée également doubleau supplémentaire). Chaque voûte est limitée par des arcs dits «doubleaux», perpendiculaires aux murs latéraux, et par des arcs dits «formerets», parallèles aux murs latéraux et engagés dans ces murs. Chaque ogive embrasse deux travées.

L'adoption de ce système de voûtement entraîne dans les piles une alternance de force et de plan; en effet, les piles n'ont pas toutes à supporter des retombées d'importance égale. De ce fait, on pourra distinguer deux catégories de piles: la pile forte et la pile faible. La pile forte reçoit le doubleau et les ogives principales, tandis que la pile faible reçoit simplement l'ogive intermédiaire.

L'adoption des voûtes sexpartites rattache Notre-Dame de Mantes, tout comme Notre-Dame de Paris, aux édifices du premier art gothique issus de Sens. Mais les voûtes de Mantes, ainsi que celles de Paris, sont fort peu bombées, ce qui les distingue de celles de Sens, Noyon, Laon qui les ont précédées. À Mantes, comme à Paris, les clefs de voûtes s'élèvent à peine au-dessus de celles des doubleaux et des formerets. Ainsi, beaucoup moins bombées, ces voûtes sont moins pesantes, ce qui a permis aux architectes de faire des murs moins épais.

Mais si les voûtes de Notre-Dame de Mantes et de Paris présentent une certaine analogie, il n'en est pas de même dans la conception des supports. À Mantes, l'alternance des piles est fortement marquée, tandis que l'architecte parisien l'a supprimée: il a préféré adopter, pour la retombée de chaque travée, des supports forts, quel que soit le nombre d'arcs à soutenir. Ainsi, par sa fidélité à l'alternance, Mantes se distingue de l'édifice parisien.

Comment se présente l'élévation du vaisseau central? L'élévation se trouve partagée en trois étages de hauteur sensiblement égale, qui correspondent respectivement aux grandes arcades (donnant accès aux bas-côtés), aux tribunes (qui surmontent les collatéraux), aux fenêtres hautes (qui éclairent la nef).

Donc nous sommes en présence d'une élévation à trois étages. Or, Notre-Dame de Paris présentait à l'origine une élévation à quatre étages, grandes arcades, tribunes, oculi tenant la place du triforium et fenêtres hautes. Ce n'est que vers 1230 que les constructeurs, confiants dans l'efficacité des arcs-boutants, osèrent agrandir les fenêtres hautes en réunis-

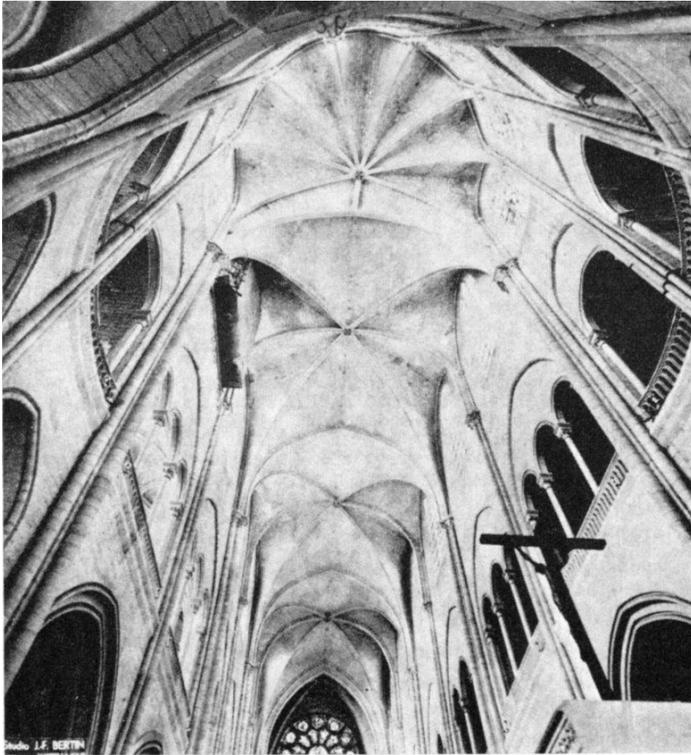
sant les deux étages des oculi et des fenêtres hautes en une plus longue et plus large baie. Les quatre étages que l'on peut encore voir près du transept sont dus à une reconstitution de Viollet-le-Duc au siècle dernier.

Ainsi, Notre-Dame de Mantes n'a pas repris l'élévation à quatre étages initiale de Notre-Dame de Paris.

La cinquième travée que nous avons choisi d'étudier est délimitée du côté septentrional par une pile forte à l'Est et par une pile faible à l'Ouest.

La pile forte ou pile principale est formée d'un massif à ressauts cantonné de quatre colonnes et de huit colonnettes. Cette pile repose sur un piédestal qui épouse la forme du massif à ressauts, et chaque colonne et colonnette est munie de deux tores séparés par une scotie. En effet, à la base d'une colonne on appelle tores les moulures rondes en saillie qui encadrent la scotie qui, elle, est une moulure de profil concave. Trois colonnes engagées montent le long du mur gouttereau jusqu'au départ des nervures de la voûte, c'est-à-dire jusqu'aux fenêtres du troisième étage. Ces trois colonnes sont surmontées de trois chapiteaux situés au même niveau. Ces chapiteaux à feuillage sont décorés avec plus de richesse que les chapiteaux inférieurs de la nef qui sont, eux, du type dit à feuilles plates et qui sont d'une quinzaine d'années plus anciens. Les tailloirs (le tailloir est la partie supérieure en forme de tablette saillante du chapiteau) sont décorés de billes. Jean Bony signale qu'on ne connaît pas d'autres exemples de ce décor dans l'art gothique.

La pile faible ou pile secondaire est formée d'un simple fût cylindrique appareillé (c'est-à-dire qu'elle est constituée de tambours circulaires superposés par opposition aux colonnettes monolithes de la tribune que nous étudierons ultérieurement). Le socle de cette pile a ses quatre angles abattus, et la scotie qui sépare les tores est assez importante (alors qu'elle s'amincit pour les colonnes plus récentes des premières travées occidentales de l'église). Les griffes qui rattachent les angles de la plinthe, que les tores circulaires laissent à découvert, ont au Nord, pour trois d'entre elles, une forme de patte d'animal; et pour la quatrième, la forme d'un feuillage. Pour la base de la pile Sud, les griffes restantes, au nombre de trois, fortement endommagées d'ailleurs, ont une forme de feuillage très stylisé. La pile faible est surmontée d'un chapiteau à feuillage plat à partir duquel s'élancent trois colonnes engagées jusqu'au départ des nervures des voûtes, à la même hauteur que pour les piles fortes.



*Notre-Dame de Mantès
Voûtes de la nef et du chœur*

Étudions maintenant successivement les trois étages qui composent l'élévation.

Le premier étage correspond à l'arcade qui met en communication la nef avec le bas-côté. Il s'agit d'une arcade en ogive formée de deux vousures moulurées, la première d'un bandeau entre deux tores, la seconde d'un simple tore.

Le deuxième étage correspond, lui, aux baies des tribunes qui s'ouvrent au-dessus d'un cordon horizontal formé d'un double biseau. Pourquoi l'architecte établit-il des tribunes au-dessus du bas-côté? Il voulut, imitant en cela les édifices du premier art gothique comme Notre-Dame de Paris par exemple, apporter une solution au problème du contrebutement. En effet, les tribunes contrebutent en partie les poussées obliques des grandes voûtes et épaulent les murs dans leur hauteur.

Mais les tribunes de Mantes diffèrent de toutes les autres par le système de voûtement adopté. En effet, au lieu de les couvrir de voûtes d'ogives, l'architecte employa la formule du berceau brisé transversal. Il s'agit d'une suite de berceaux transversaux, un berceau par travée, reposant sur des linteaux horizontaux soutenus par deux colonnettes. (Les berceaux transversaux sont des berceaux perpendiculaires au mur gouttereau).

Pourquoi ce système assez compliqué? Les berceaux transversaux ont l'avantage de ne pas exercer de poussées latérales. On peut cependant s'étonner d'un tel choix, quand on pense que les arcs-boutants avaient été sans nul doute prévus à l'origine. Au quatorzième siècle, on remplaça les berceaux par des voûtes d'ogives dans cinq travées au Midi et trois au Nord. Il se trouve que, dans la cinquième travée étudiée, le berceau a été remplacé par une voûte d'ogives; aussi faut-il se tourner vers les tribunes non remaniées pour se représenter la disposition initiale. Les tribunes étaient éclairées par des baies circulaires, une baie par travée; cette disposition nous fait penser à celle qui fut adoptée dans les tribunes du chœur de Paris. Pour s'en rendre compte, il suffit d'examiner les quatre premières travées des tribunes du chœur à Paris rétablies par Viollet-Le-Duc, avec leurs roses vitrées.

Les tribunes s'ouvrent sur la nef par une large baie, une par travée. Dans chaque travée la baie est divisée en trois arcades secondaires, portées par quatre colonnes monolithes. Leur disposition est en tout point semblable à celle que présente les tribunes de la nef de Notre-Dame de Paris; les trois arcades sont également réunies sous un arc de décharge.

Études de plus près les bases et les chapiteaux des colonnettes monolithes qui encadrent les baies des tribunes. Aux colonnettes qui encadrent les baies des tribunes, on voit à la base une scotie entourée de deux tores; le tore inférieur est légèrement aplati; des griffes rattachent les tores à la plinthe. À noter que dans la cinquième travée, les bases des deux colonnettes du milieu ne présentent pas leur état initial. Ces bases, qui se rattachent au type normal entre 1180 et 1190, se distinguent de celles des colonnettes qui supportent les linteaux des berceaux transversaux. Les pieds des colonnes qui séparent la cinquième travée que nous étudions de la sixième qui a encore sa disposition initiale en berceau transversal, présentent en effet une base qui se réduit au tore inférieur écrasé sur la plinthe.

Chaque colonnette, qu'elle encadre la baie ou qu'elle supporte le linteau, est surmontée d'un chapiteau à feuillage, différent pour chacune.

Entre les tribunes et la voûte, aucune décoration ne vient relever la nudité du mur. On voit ici la volonté évidente d'approcher le plus possible d'une élévation « plane » et fort peu articulée horizontalement. Cette platitude du mur rapproche encore une fois Mantes de l'édifice parisien et l'éloigne des premiers édifices de l'art gothique, où les architectes se plaisaient à jouer sur le dédoublement du mur et sur les effets de lumière qu'ils en tiraient.

Le troisième étage de l'élévation correspond aux fenêtres hautes, une fenêtre haute en tiers point qui éclaire directement la nef. Cette baie est dépourvue de toute mouluration. Le mur se termine par un arc formeret qui s'appuie de chaque côté sur une colonnette d'angle mince, surmontée d'un gracieux chapiteau à feuillage muni d'un tailloir décoré de billes. Ces colonnettes reposent sur les trois chapiteaux situés au même niveau dont nous avons parlé précédemment et qui supportent les ogives de la voûte. Les nervures des voûtes sont moulurées d'une arête émoussée entre deux boudins.

Ainsi, nous avons pu constater que si Notre-Dame de Mantes s'apparente par maints détails à l'édifice parisien, elle n'en présente pas moins des caractères originaux.

Et l'on pourrait même pousser la thèse jusqu'à dire que la conception de l'élévation de Notre-Dame de Mantes est plus moderne que celle de Notre-Dame de Paris. En effet, dès le début, l'architecte a réalisé à Mantes une élévation à trois étages; or la nef est achevée vers 1230. Et c'est à cette même époque, aux environs de 1230, que l'on retouche l'élévation de Notre-Dame de Paris, en la réduisant à trois étages. On estimait donc que l'élévation à quatre étages était dépassée, et le besoin d'éclairage, lié à l'efficacité des arcs-boutants fit modifier la conception originale de Paris pour la mettre au goût du jour.

Ainsi Mantes en abandonnant l'élévation à quatre étages qui caractérisait la plupart des édifices du premier art gothique, fait un pas vers les édifices du deuxième art gothique et sacrifie au désir toujours plus grand d'éviter le mur, répondant ainsi à la théorie de la mystique de la lumière, chère à tous les constructeurs imprégnés des écrits de Suger, abbé de Saint-Denis.

Bibliographie sommaire

BONY (Jean): *Notre-Dame de Mantes* (Éditions du Cerf. Coll. Nefs et clochers, c. 1945).

La Collégiale de Mantes (Société Française d'Archéologie, Paris, 1947).

BOUCLIER (Camille): *Le voûtement des tribunes de la Collégiale de Mantes* (Le Mantois, n° 11, 1960).

GUILHERMY (Baron de): *Papiers archéologiques*, BN. Dép. des Manuscrits.

JALABERT (Denise): *Notre-Dame de Paris* (Petites Mon. des Grands Édifices de la France, Paris, 1963).

RHEIN (André): *Notre-Dame de Mantes* (Petites Mon. des Grands Édifices de la France, Paris, 1932).

SALET (Francis): *L'art gothique* (Coll. Les Neuf Muses, PUF, 1963).